

REGLEMENT DU JEU FACEBOOK®
« CALENDRIER DE L'AVENT BRAGELONNE 2015 »

1^{er} décembre 2015 – 24 décembre 2015

ARTICLE 1 – DÉFINITION

Les éditions BRAGELONNE, SARL au capital de 750 000 €, 60-62 rue d'Hauteville, 75010 PARIS, Immatriculées au RCS de Paris sous le n° B 430 082 792, organisent le jeu « Calendrier de l'Avent 2015 ».

Il s'agit d'un jeu gratuit sans obligation d'achat hébergé sur la page Facebook officielle de Bragelonne, accessible à l'adresse suivante pendant toute la durée du concours : <http://www.facebook.com/BragelonneFR>.

Le Participant reconnaît être informé de la politique de confidentialité du site Facebook® qui peut être consultée directement sur le site de Facebook®. Les bureaux de Facebook® se trouvent à : 1601 S. California Ave., Palo Alto, CA 94304.

Si les circonstances l'exigent, les éditions BRAGELONNE se réservent le droit de renouveler, de modifier, ou de reporter ce jeu sans que leur responsabilité puisse être recherchée de ce fait.

Après avoir pris connaissance du règlement, les personnes qui participent à ce concours ont souhaité le faire dans les conditions décrites dans les articles ci-dessous.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu « Calendrier de l'Avent Bragelonne 2015 » est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, Belgique, Luxembourg, Suisse et Canada, disposant d'une connexion à l'Internet et d'un compte sur Facebook® (<http://www.facebook.com>), après acceptation des conditions de participation.

Une seule participation par jour et par personne physique sera acceptée pendant toute la durée du concours (même prénom, même nom, même adresse). Le personnel et les collaborateurs des éditions BRAGELONNE et la famille vivant sous leur toit ne peuvent participer.

L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du site internet empêchant l'accès et/ ou le bon déroulement du Jeu notamment dû à des actes de malveillances externes.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au Jeu de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraîne l'élimination définitive de son réalisateur et/ ou utilisateur.

L'Organisateur peut annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse,

le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Par ailleurs, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte du formulaire électronique.

ARTICLE 3 – DATES DU JEU

- Date de début : mardi 1^{er} décembre 2015 à 10h00.
- Date de fin : jeudi 24 décembre 2015 à 23h45.

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Afin que la participation soit validée, six étapes doivent impérativement être respectées par le Participant :

- a) Se connecter sur la Page internet accessible à l'adresse suivante pendant toute la durée du concours : <http://www.facebook.com/bragelonne.editions> ;
- b) Manifester le désir d'accéder au contenu exclusif de la page Facebook® officielle de Bragelonne, en cliquant sur le bouton « j'aime » ;
- c) Cliquer sur « Calendrier de l'avent », dans le menu de la page Facebook® de Bragelonne ;
- d) Cliquer sur « Participer »
- e) Indiquer les coordonnées demandées, accepter le règlement et cliquer sur « Valider ».
- f) Faire circuler le curseur de la souris sur la case de la journée correspondante pour déterminer si le Participant a gagné un lot ou non.

ARTICLE 5 – DONNÉES NOMINATIVES ET PERSONNELLES

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, tout Participant au jeu organisé par les Éditions BRAGELONNE est informé de ce que les informations nominatives recueillies à l'occasion de ce jeu-concours sont nécessaires pour sa propre participation au concours.

Ces informations sont destinées aux Éditions BRAGELONNE. Le Participant reconnaît bénéficier d'un droit d'accès et de rectification.

Dans l'hypothèse où il ne souhaite pas que ses coordonnées soient communiquées à des tiers à l'occasion d'opérations commerciales, il reconnaît avoir la possibilité de s'y opposer en s'adressant aux Éditions BRAGELONNE.

Les nom et prénom des gagnants pourront être mentionnés ou publiés par les éditions BRAGELONNE.

Une telle utilisation ne donnera droit à aucun dédommagement ou aucune rémunération de quelque nature que ce soit, autre que le bénéfice du lot gagné.

ARTICLE 6 – DOTATIONS

Chaque jour, un lot ou un ensemble de lots différent sera mis en jeu.

- Mardi 1er décembre : 1 Pack « Bragelonne Stars », comprenant les trois tomes de « L'Ange de la Nuit » de Brent Weeks. (Valeur totale : 50,70 €.)
- Mercredi 2 décembre : 1 exemplaire de « Les Épées de Glace », L'Intégrale du diptyque d'Olivier Gay en un volume. (Valeur : 25,00 €.)
- Jeudi 3 décembre : 1 Pack « Pop Culture », comprenant 1 exemplaire de « Sherlock : Le Guide de la série » de Steve Tribe et 1 exemplaire du magazine « Breeks n°01 ». (Valeur totale : 50,90 €.)
- Vendredi 4 décembre : 1 exemplaire du « Necronomicon ». (Valeur : 40,00 €.)
- Samedi 5 décembre : 1 Pack « Fantasy française », comprenant 1 exemplaire de « Le Septième Guerrier-Mage » de Paul Beorn et 1 exemplaire de « L'Héritage des Rois-Passeurs » de Manon Fargetton. (Valeur totale : 45,00 €.)
- Dimanche 6 décembre : 1 Pack « Pop Culture », comprenant 1 exemplaire de « Effets Spéciaux : Deux siècles d'histoires » de Pascal Pinteau et 1 exemplaire de « GeekmeQuiz » de Sébastien Moricard. (Valeur totale : 74,90 €.)
- Lundi 7 décembre : 1 Pack « Bit-lit », comprenant 1 exemplaire de « Ombres mouvantes » de Patricia Briggs et 1 exemplaire de « Le Ballet des ombres » de Marika Gallman. (Valeur totale : 40,00 €.)
- Mardi 8 décembre : 1 Pack « Sherlock Holmes », comprenant 1 exemplaire de « Sherlock : Le Guide de la série » de Steve Tribe et 1 exemplaire de « Moriarty : Le Chien des d'Uberville » de Kim Newman. (Valeur totale : 67,00 €.)
- Mercredi 9 décembre : 1 exemplaire de « Les Pierres de Pouvoir », L'Intégrale du diptyque de David Gemmell en un volume. (Valeur : 25,00 €.)
- Jeudi 10 décembre : 1 Pack « L'Autre Bragelonne », comprenant 1 exemplaire de « Comme un conte » de Graham Joyce et 1 exemplaire de « Nous sommes là » de Michael Marshall. (Valeur totale : 45,00 €.)
- Vendredi 11 décembre : 1 Méga-pack « Le Mois du Cuivre », comprenant 1 exemplaire de « Le Club Vesuvius » de Mark Gatiss, 1 exemplaire de « Une étude en soie » d'Emma Jane Holloway et 1 exemplaire de « L'Étrange cas de l'homme mécanique » de Mark Hodder. (Valeur totale : 81,00 €.)
- Samedi 12 décembre : 1 Pack « Bragelonne Thriller », comprenant 1 exemplaire de « Block 46 » de Johanna Gustawsson et 1 exemplaire de « De mort naturelle » de James Oswald. (Valeur totale : 40,00 €.)
- Dimanche 13 décembre : 1 Pack « Pop Culture », comprenant 1 exemplaire de « Générations Science-Fiction : De Flash Gordon à Matrix » d'Arnaud Grunberg & Patrice Girod et 1 exemplaire de « GeekmeQuiz » de Sébastien Moricard. (Valeur totale : 58,90 €.)
- Lundi 14 décembre : 1 Pack « Fantasy anglo-saxonne », comprenant 1 exemplaire de « Le Héraut de la Tempête » de Richard Ford et 1 exemplaire de « Les Manteaux de Gloire » de Sébastien de Castell. (Valeur totale : 42,00 €.)
- Mardi 15 décembre : 1 Pack « Pop Culture », comprenant 1 exemplaire de « Effets Spéciaux : Deux siècles d'histoires » de Pascal Pinteau et 1 exemplaire du magazine « Breeks n°01 ». (Valeur totale : 70,90 €.)

- Mercredi 16 décembre : 1 Méga-pack « 10 ans, 10 romans, 10 € », comprenant 1 exemplaire des 10 titres qui composent la saison 2015 de la collection, « La Septième épée – L'Intégrale » de Dave Duncan, « Faërie » de Raymond E. Feist, « Tous Malades ! » de Neil Gaiman & Stephen Jones, « Monument » de Ian Graham, « Les Nains – L'Intégrale » de Markus Heitz, « Lankhmar – L'Intégrale, volume I » de Fritz Leiber, « Black Man » de Richard Morgan, « La Revanche des Orcs » de Stan Nicholls, « La Der des étoiles » d'A3R Roberts et « L'Année de notre guerre » de Steph Swainston. (Valeur totale : 100,00 €.)
- Jeudi 17 décembre : 1 exemplaire de « Poison, Charme, Beauté », L'Intégrale du triptyque de Sarah Pinborough en un volume, publié chez Milady. (Valeur : 24,90 €.)
- Vendredi 18 décembre : 1 Méga-pack « Intégrales », comprenant 1 exemplaire de « Les Épées de Glace – L'Intégrale » d'Olivier Gay, 1 exemplaire de « Les Pierres de Pouvoir – L'Intégrale » de David Gemmell et 1 exemplaire de « L'Ombre – L'Intégrale » de Jon Sprunk. (Valeur totale : 75,00 €.)
- Samedi 19 décembre : 1 Pack « Bragelonne SF », comprenant 1 exemplaire de « L'Abyme au-delà des rêves » de Peter F. Hamilton et 1 exemplaire de « La Terre bleue de nos souvenirs » d'Alastair Reynolds. (Valeur totale : 50,00 €.)
- Dimanche 20 décembre : 1 Pack « Pop Culture », comprenant 1 exemplaire de « Coverama : Alternate Worlds » de Marc Simonetti, publié chez Milady et 1 exemplaire du magazine « Breeks n°01 ». (Valeur totale : 54,90 €.)
- Lundi 21 décembre : 1 exemplaire de « L'Ombre », L'Intégrale de la trilogie de Jon Sprunk en un volume. (Valeur : 25,00 €.)
- Mardi 22 décembre : 1 Méga-pack « Pop Culture », comprenant 1 exemplaire de « Effets Spéciaux : Deux siècles d'histoires » de Pascal Pinteau, 1 exemplaire de « Générations Science-Fiction : De Flash Gordon à Matrix » d'Arnaud Grunberg & Patrice Girod et 1 exemplaire de « GeekmeQuiz » de Sébastien Moricard. (Valeur totale : 113,90 €.)
- Mercredi 23 décembre : 1 Pack « Cthulhu », comprenant 1 exemplaire du Livre I de « Cthulhu : Le Mythe » et 1 exemplaire du Livre II de « Cthulhu : Le Mythe » de H.P. Lovecraft. (Valeur totale : 50,00 €.)
- Mercredi 24 décembre : 1 Méga-pack « Bragelonne Stars », comprenant 1 exemplaire des 8 titres parus cette année dans la collection : « Les Mémoires de Zeus » de Maurice Druon, « Magicien : L'Apprenti » et « Magicien : Le Mage » de Raymond E. Feist, « Dragon déchu » de Peter F. Hamilton, « Le Diable en gris » de Graham Masterton et les trois tomes de « L'Ange de la Nuit » de Brent Weeks. (Valeur totale : 135,20 €.)

Le gagnant d'un lot ne pourra demander la contre-valeur de leur lot en espèce, ni demander un autre lot, même de valeur moindre.

ARTICLE 7 – MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES LOTS

Les gagnants sont désignés par des « Instant gagnant », déterminés aléatoirement par les éditions Bragelonne. L'attribution des lots exige des Participants qu'ils fassent passer le curseur de leur souris sur la case de la journée correspondante, de manière à afficher une mention « Gagné ! » ou une mention « Perdu... ».

La liste complète des gagnants (nom et prénom ou pseudonyme Facebook®) sera publiée directement sur le journal de la Page officielle de Bragelonne à partir du lundi 28 décembre 2015.

Les lots seront expédiés avant la fin du mois de janvier 2016.

ARTICLE 8 - RÈGLEMENT

Le règlement de ce concours est disponible sur Internet à la page suivante :
<http://www.facebook.com/BragelonneFR>.

ARTICLE 9

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par les éditions BRAGELONNE dont les décisions sont sans appel.